

*Initiatives ministérielles*

Donc, encore une fois, la Saskatchewan a bénéficié du programme et permettez-moi de dire aux députés et aux Canadiens que cette possibilité existe non seulement pour notre province, mais pour toutes les provinces.

On a fait bien des observations et, dans un cas, on a même reconnu que les subventions aux provinces avaient augmenté. Il est possible que ces augmentations aient été insuffisantes. J'ignore si quelqu'un a le pouvoir, la force ou les ressources nécessaires pour décider que la mesure est pleine, surtout quand on doit compter sur une mise en commun de fonds qui en soi impose des limites et le gouvernement n'est pas étranger à ce dilemme.

Aux fins du compte rendu, permettez-moi de rappeler que le gouvernement fédéral s'était engagé à augmenter constamment les paiements de transferts aux provinces.

Le FPE, qui était de 14,5 milliards de dollars en 1984-1985, a atteint 20,5 milliards de dollars en 1991-1992 et doit s'établir à 20,766 milliards de dollars en 1992-1993. Il en va de même des paiements de péréquation qui, de 5,5 milliards de dollars qu'ils étaient en 1984-1985, atteindront 8,5 milliards l'an prochain, du Régime d'assistance publique du Canada, qui passe de 4 milliards en 1984-1985 à 7 milliards en 1992-1993, et d'autres transferts, qui étaient de 2,1 milliards en 1984-1985 et qui s'élèveront à 3,6 milliards de dollars au cours de l'année financière 1992-1993.

Ces chiffres sont peut-être plus éloquents si on les exprime en pourcentages plutôt qu'en dollars réels: de 1984-1985 à 1992-1993, le FPE a augmenté de 4,5 p. 100, les fonds de péréquation, de 5,9 p. 100 et le Régime d'assistance publique du Canada, de 7,3 p. 100.

Il est très clair qu'il y a eu une augmentation constante des paiements de transferts du gouvernement fédéral aux provinces. Une autre raison qui fait qu'il est encore plus important de noter ce point, c'est que cela s'est produit à une époque où le gouvernement fédéral a maintenu sa position, disant: «Nous allons réduire les dépenses, à un moment où les autres nous demandent de les accroître.» Les Canadiens en général demandent au gouvernement du Canada de réduire ses dépenses et, ce faisant, de limiter le taux de croissance de ce que l'on transfère aux provinces.

J'ai parlé de cela la semaine dernière, dans une déclaration au titre de l'article 31 du Règlement, parce que nous avons été très critiqués pour ce que l'on appelle

trivialement du délestage. Je dirais respectueusement, que limiter le taux de croissance, mais en conserver un dans le transfert de fonds aux provinces, ce n'est pas du délestage.

Ce qui est du délestage, c'est ce que fait le gouvernement de ma province de Saskatchewan, laquelle a fait savoir que les subventions aux municipalités seraient réduites de 15 p. 100. Ce n'est pas une réduction du taux de croissance, c'est une réduction de 15 p. 100 du montant d'argent transféré à la ville de Regina, la ville que j'ai eu le plaisir de représenter pendant neuf ans. Ça c'est du délestage. On ne fait pas mieux, c'est du délestage en grand.

On s'attend à ce que le gouvernement fédéral se serre la ceinture et, d'ailleurs, nos dépenses n'ont augmenté que de 3,6 p. 100 je pense. Le gouvernement de Saskatchewan nous a dit, nous les habitants de la province: «Non seulement il n'y aura pas croissance, mais nous allons réduire par rapport à l'année passée.» Ça c'est du délestage.

Voilà les points que je voulais mettre au compte rendu officiel. On entend souvent: «À votre place, voilà ce que je ferais», mais ceux qui disent cela n'ont pas la responsabilité de fournir une réponse à la question de savoir d'où viendront les fonds.

En période difficile, il faut user de méthodes rigoureuses pour traiter de l'économie du pays. Une liste de souhaits n'est pas la façon de procéder. Je dirais que si quelqu'un propose de dépenser des sommes additionnelles, il devrait proposer aussi une source de financement de même importance.

Voilà ce que j'avais à dire, monsieur le Président. Merci de m'avoir donné l'occasion de mettre tout cela au compte rendu.

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député de Regina. Il a dit qu'il serait bref. Il l'a presque été.

À la toute fin, il nous a dit ce que je ferais à la place, sans préciser où je prendrais les fonds. Au nom de tous mes collègues du NPD, je lui dis: allons voir en face. Allons occuper les banquettes ministérielles pendant un petit moment. Nous vous montrerons d'où viennent les fonds. Nous aurons un système fiscal plus juste. Nous nous débarrasserons de la TPS et notre pays redeviendra prospère.